

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 2

Vorwort: Départ de M. l'Ambassadeur et Mme Maurice
Autor: Monney, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

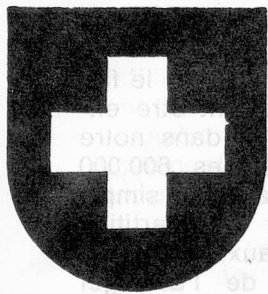
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE COURRIER SUISSE

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

N° 2 - NOVEMBRE 1962

DEPART DE M. L'AMBASSADEUR ET Mme MAURICE

Répondant au vœu de la commission de rédaction du « Courrier Suisse », je saisis cette occasion d'exprimer ici les vifs regrets que le départ de M. et Mme MAURICE nous inspire.

Certes, notre Ambassadeur nous a bien rappelé que, dans son métier, les hommes passaient mais que l'Ambassade demeurerait. Il n'en est pas moins vrai qu'un départ comme celui-ci affecte tout spécialement ceux qui restent.

J'en ai recueilli de nombreux témoignages tant du côté belge que suisse. En ce qui nous concerne, Suisses de ou en Belgique, ces manifestations spontanées d'attachement sont la juste reconnaissance de tout ce que M. et Mme MAURICE nous ont apporté, sans ménager leur peine et sans jamais considérer que ce fût trop.

Ce dévouement et cette modestie sont d'ailleurs conformes aux vues que M. MAURICE exprimait il y a quelques années, en terminant une étude pour une revue. En effet, il y comparait celui à qui échoit en partage la vie itinérante de représentant diplomatique d'un Etat auprès d'un autre, à un ingénieur « chargé d'entretenir un pont sur une rivière... Il s'agit là d'une construction

fragile, formée de matériaux et d'éléments très divers. Les uns ont été trouvés sur place, les autres amenés par des chemins difficiles. A chaque crue, cet édifice cède sur quelques points, qu'il faut aussitôt réparer. Cependant ce pont a permis, jusqu'à présent, d'assurer le trafic d'une rive à l'autre... »

« Un jour viendra », ajoutait M. MAURICE, « où l'équipe sera relayée, dispersée et appelée sur d'autres chantiers pour construire, entretenir ou réparer d'autres ponts : c'est cela, le métier. »

Chacun de nous se souviendra de la part personnelle et gracieuse que M. et Mme MAURICE ont prise aux manifestations de la Colonie suisse de Belgique, en plus de leurs multiples obligations. Je rends tout spécialement hommage à Mme MAURICE pour l'intérêt qu'elle portait à l'ouvrage, et pour son désir constant de donner à celui-ci tout le développement dont il est susceptible.

Tous deux ont été appelés, bien trop tôt à notre gré, à partir pour Le Caire.

En formant pour eux les meilleurs vœux de bonheur et de succès, nous félicitons aussi la colonie suisse qui va les accueillir là-bas. P. MONNEY.

EDITORIAL

L'éditorial d'octobre dernier vous proposait un programme renoué s'appuyant sur des bases élargies. Une place plus importante accordée aux grands problèmes suisses, implique des concours dont plusieurs nous sont déjà acquis.

En premier lieu, il s'agit de bien connaître les thèses suisses présentées le 24 septembre devant la C.E.E., au nom du Conseil fédéral, par notre ministre des Affaires Etrangères F. WAHLEN.

Monsieur Bonvin est élu Conseiller Fédéral

Le conseiller fédéral BOURGKNECHT, gravement atteint dans sa santé et tenu à l'écart de ses fonctions durant de nombreux mois, a été contraint de les abandonner.

Pour occuper son siège, le parti conservateur-catholique avait fait choix du grisonnais Monsieur TENCHIO. Les pronostics restaient cependant très ouverts, ce que le scrutin du 27 septembre a confirmé. C'est en effet Mon-

Cette déclaration d'intention, en vue de la participation de notre pays au Marché Commun suivant une formule d'association à trouver, est le prélude à des négociations qui s'ouvriront au printemps prochain.

Il est essentiel que les principes permanents sur lesquels repose toute la politique suisse soient largement diffusés. Nous, Suisses de Belgique, chacun dans sa sphère, pouvons y contribuer, modestement bien sûr, mais avec d'autant plus de conviction. A. W. K.

sieur BONVIN, ingénieur civil EPF, conseiller national et Président de la ville de Sion qui l'a emporté après 5 tours de scrutin.

La joie des Valaisans est compréhensible, mais ce qui importe au Pays, c'est qu'il ait à sa tête de fortes personnalités rompues aux affaires publiques et ouvertes aux idées de progrès.

Offert par la Société Suisse d'Anvers

Retour éventuel :
2, rue Philippe-le-Bon
BRUXELLES 4